**Réunion du Conseil Municipal du 09 juillet 2021 à 19 h**

Présents : Guy VADROT, Françoise GENERMONT, Isabelle TISSIER, Patrice GUERINONI, Bruno DROUARD, Pierre FLANDIN, Isabelle GUERINONI, Lucien LAMBERTS, Gisèle MEUNIER, Adrien VASSEUR.

Absent : Florian LEGENDRE

Secrétaire de séance : Françoise GENERMONT

**I – Lavoir**

Le Maire expose au Conseil Municipal les trois devis pour la réfection de la toiture du lavoir de Sauvigny, à savoir :

* Entreprise SPANOUDAKIS : 9 171,50 € HT soit 11 005,80 € TTC
* Entreprise VERGER : 11 896,74 € HT soit 14 276,09 € TTC
* Entreprise VIODÉ : 15 033,64 € HT soit 18 040,36 € TTC

Le Conseil Municipal décide de consacrer 20 % du montant HT des travaux et charge le Maire de demander les subventions.

Il décide d’attribuer les travaux à l’Entreprise SPANOUDAKIS sous réserve que les prix soient maintenus jusqu’à l’obtention des subventions.

**II – SIEEEN**

Le Maire expose au Conseil Municipal les propositions de la Banque Populaire pour un prêt de 36 000,00 € :

Sur 12 ans :

* Taux fixe 1,25 %
* Première échéance : 21/09/2021
* Montant annuité : 3 215,96 €

Sur 10 ans :

* Taux fixe 1,10 %
* Première échéance : 21/09/2021
* Montant annuité : 3 786,70 €

Sachant que la proposition du SIEEEN était à 1,50 % sur 12 ans, le Conseil Municipal décide de contracter le prêt à la Banque Populaire sur une durée de 10 ans. Il autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à l’établissement de ce prêt.

**III – Photocopieur**

Le Maire informe au Conseil Municipal que la maintenance du photocopieur arrive à échéance et ne pourra pas être renouvelé, l’appareil ayant 10 ans.

Il expose au Conseil Municipal deux devis :

Xerox :

* Appareil : 1 982,00 € HT
* Maintenance : copie noir 0,0049 € HT et copie couleur 0,049 € HT (A3 au prix de l’A4)

Copiéfax :

* Appareil : 2 890,00 € HT
* Maintenance : copie noir 0,0050 € HT et copie couleur 0,050 € HT

Le Conseil Municipal décide de changer le photocopieur et choisi l’entreprise Xerox.

**IV – DCE**

Suite à la proposition du Conseil Départemental nous autorisant à percevoir plusieurs DCE la même année, le Conseil Municipal préfère conserver une DCE par an.

**V – Abribus**

 L’arrêt de bus ne peut plus se faire sous les marronniers pour des raisons de sécurité.

Le Conseil Régional propose d’installer l’arrêt de bus au droit du monument aux morts.

Le Conseil Municipal refuse. Il préfère l’installation à côté des garages.

**VI – Affouages**

Le partage se fera le 17 juillet 2021 (16 lots).

**VII – 14 juillet**

Un barbecue est offert aux habitants de la commune.

**VIII – Questions diverses**

* Stationnement sur la place de la Reine Bathilde : Le Conseil Municipal décide de créer 3 ou 4 places de parking vers l’Eglise.
* Mutuelle : Isabelle TISSIER présente la mutuelle MOS aux tarifs négociés par le Département pour les communes.

Le Conseil Municipal décide de lancer une consultation auprès des habitants susceptibles d’être intéressés (Les grilles de garanties sont consultables à la Mairie).

Une réunion d’information sera organisée suivant les demandes.

* Réunion SIAEP : M. FLANDIN et M. LAMBERTS, délégués au SIAEP, font part au Conseil Municipal du mécontentement du Président face au refus de la commune de l’installation de la base de vie d’une entreprise sur la place de la Reine Bathilde pour une durée de 6 mois.

Le Maire, Le Secrétaire, Les Membres,